

Amiens le 9 octobre 2025

NOTICE D'INFORMATION

Séjour Randonnées et visites en Albanie du 11 au 18 septembre 2026 – (AL018510)

La sortie est ouverte aux adhérents des associations Hauts de France, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée avec assurance. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée titulaire d'une licence en cours de validité avec assurance RC ou plus ou d'un titulaire du « pass-découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 40 minimum – 50 maximum.

Dates : du vendredi 11 septembre au vendredi 18 septembre 2026.

Déplacements : transport vers l'aéroport Orly par car – Avion jusqu'à Tirana – Car sur place (retour idem)

PROGRAMME :

Jour 1 : ORLY/AEROPORT DE TIRANA>KRUJE

Transport en car => points de RV : Poix de Picardie/Arras/Amiens Glisy/Beauvais **pour rejoindre l'aéroport** d'Orly, vol vers Tirana. Accueil par 1 guide francophone -Transfert jusqu'à Krujë. Dîner et nuit à l'hôtel

Jour 2: KRUJE > BERAT (2h30 -140km)

Petit-déjeuner – Visite de Krujë - Départ pour Berat. Visite panoramique de la ville et de sa forteresse. Visite du musée iconographique Onufri. Déjeuner dans la forteresse. Après-midi dégustation de vins dans un vignoble familial et découverte du patrimoine viticole de l'Albanie. Installation à l'hôtel à Berat pour 2 nuits Dîner à l'hôtel.

Jour 3 : BERAT – RANDONNÉE A TOMOR.

Petit-déjeuner – Rencontre avec le guide – départ en jeep jusqu'à Tomor - Randonnée au Mont Tomor, sommet spirituel.

2 niveaux : Dénivelé 500 à 600m+ ou 300m+. Déjeuner panier repas. Puis visite d'une tekke/mosquée Bektashi (une branche de l'islam) – Retour à Berat en fin d'après-midi. Dîner et nuit à Berat.

Jour 4 : BERAT>OHRID (3h -155km)

Petit déjeuner à l'hôtel - Départ pour la Macédoine du Nord en direction d'Ohrid. Ville inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et située au bord du lac qui, pour beaucoup, représente l'aboutissement de l'expérience macédonienne. Déjeuner au restaurant – Visite guidée de la ville (église St Jovan, théâtre antique, forteresse d'Ohrid...). Dîner et nuitée à Ohrid pour 2 nuits.

Jour 5 : OHRID – RANDONNÉE à GALICICA (35mn -20km)

Petit déjeuner puis départ pour la randonnée dans le parc national de Galicica (vues sur le lac d'un côté et les montagnes de l'autre) Panier repas au sommet – Vue panoramique sur les lacs d'Ohrid et de Presa. Descente avec vue sur les paysages sous un autre angle. Dénivelé 600m+ ou 300m+. Retour à l'hôtel. Dîner et nuit

Jour 6 : OHRID> TIRANA (2h45 – 135km)

Petit déjeuner à l'hôtel. Puis départ pour Tirana et sa visite. Déjeuner au restaurant. Visite extérieure de la place Skanderbeg, de la mosquée de Et'Hem Bey (1824), Tour de l'horloge (1822) et les bâtiments gouvernementaux. Dîner et nuitée à Tirana pour 2 nuits.

Jour 7 : TIRANA – RANDONNEE AU LAC DE BOVILLA

Petit déjeuner puis départ pour la randonnée au lac Bovilla. En montée modérée, Le sentier serpente entre les arbres avec des vues sur les montagnes environnantes- Arrivée au lac Bovilla entouré de paysages sauvages – Panier repas – Temps de tranquillité au bord du lac – descente et retour vers Tirana.

2 niveaux : 600m+ ou 300m+ -Dîner et nuit à Tirana

Jour 8 : TRANSFERT à l'AEROPORT ET VOL DE RETOUR

Petit déjeuner – déjeuner non compris à Uka Farm (35€) - transfert à l'aéroport pour le vol retour Tirana/France.

NB : l'ordre des visites peut être modifié en fonction d'impératifs locaux. Les guides peuvent modifier les randonnées en fonction du niveau du groupe, de la météo ou autres impératifs locaux.

HEBERGEMENT : l'hébergement sera assuré en hôtel 3* ou 4 nl, ou similaires – 1 nuit à Kruje et sa région Hôtel Panorama 4* nl – 2 nuits à Berat et sa région Hôtel Belagrita 4*nl – 2 nuits à Ohrid et sa région Hôtel Belvedere 4*nl – 2 nuits à Tirana et sa région hôtel Eler 3*nl. Ils assureront la fourniture des petits-déjeuners, 3 paniers pique-nique et des dîners. + 3 Déjeuners au restaurant.

COÛT DU SEJOUR, 8 jours 7 nuits – 11 au 18 septembre 2026.

Le coût du séjour est fixé à 1600,00€ par personne, prix ferme et définitif, non révisable, en pension complète, en chambre double. Supplément en chambre individuelle : 185,00€ pour le séjour (à acquitter même dans le cas d'un nombre impair de participants)

■ Le tarif comprend :

Le transport en car à partir de Arras/Amiens Glisy/Beauvais jusqu'à l'aéroport d'Orly et retour.

L'assistance VTF à l'aéroport de départ.

Le transport aérien sur vols réguliers Transavia ou similaire, Paris/Tirana A/R au départ de Paris Orly, taxes aéroportuaires incluses (révisables jusqu'à l'émission).

Un bagage en soute par personne inclus 15kg.

Le transport en car GT pendant le séjour (50 places maxi.) selon programme.

Le logement base chambre standard double en hôtel 3* ou 4*nl, hôtels ou similaires. 7 nuits

La pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 dont 3 paniers repas pendant les randonnées-

Les boissons incluses : 1 bière ou 1/4 vin ou 1 soda par repas et par personne lors des repas à l'hôtel et aux restaurants et incluant 1 bouteille d'eau lors des paniers repas.

Les services d'un guide accompagnateur francophone tout au long du séjour.

Pendant les randonnées, 1 guide rando pour 15 personnes max.

Les visites, randonnées et entrées mentionnées au programme.

L'adhésion à VTF.

Les documents de voyage dématérialisés.

Les contributions financières Immatriculation Tourisme.

Les frais d'organisation du comité.

Le prix ne comprend pas :

- ✓ Les pourboires des guides et chauffeur.
- ✓ Le déjeuner du Jour8 à Uka Farm +35€/pers. selon les horaires de vol.
- ✓ **L'assurance annulation/interruption de séjour** (option 1 : 47€ pour coût du séjour 1600€/ 58€ si ajout chambre single), **bagages et assistance rapatriement qui vous sera proposée lors de votre confirmation d'inscription.**
- ✓ **Le supplément chambre individuelle : 185€ par personne** - en demande sous réserve des disponibilités (affectation après consultation auprès de VTF), applicable même en cas de nombre impair.
- ✓ Les dépenses personnelles.

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer 2 par 2, en vue d'occuper des chambres doubles (lit 2 places) ou twin (2 lits jumeaux). Attention : Le nombre de chambre individuelle (single) est limité.

- ✓ Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du **10 octobre 2025** et seront enregistrées par ordre d'arrivée. Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt **d'un chèque de réservation de 200,00 € (à l'ordre du comité)**
- ✓ Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ou non le séjour sera prise **au plus tard le 20 octobre 2025.**
- ✓ Si moins de 40 participants, le séjour est annulé et votre chèque d'inscription sera détruit.
- ✓ S'il est décidé de réaliser ce séjour, le comité proposera aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après la signature et renvoi par mail du bulletin sous 15 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement du séjour et encaissé dès le séjour confirmé.

ASSURANCES FACULTATIVES : Vous avez la possibilité de souscrire, lors de votre inscription, aux assurances facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à l'envoi.

PAIEMENTS :

Acompte de 200€ à l'inscription. Date limite 20/10/2025 – Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription

Solde du séjour : avant le 20 juillet 2026

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les

Tous les règlements doivent faits à l'ordre du comité.

DISPOSITION CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS :

Les participants sont invités à se regrouper et convoiturer pour se rendre aux points de ramassage du car qui transporte à l'aéroport. Les horaires de RV au car vous seront communiqués 3 semaines avant le départ.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

Annulation faite avant le 10 mai 2026 : restitution des sommes versées avec une retenue de 10%. Plus retenue de la contribution EIT, des primes d'assurances souscrites et 20€ de frais de dossier

Annulation faite entre le 10 mai 2026 et le 10 juillet 2026 : restitution des sommes versées avec une retenue de 50%. Plus retenue de la contribution EIT, des primes d'assurances souscrites et 20€ frais de dossier.

Annulation postérieure au 10 juillet : retenue de 100% du montant du séjour.

L'assurance annulation permet le remboursement des frais d'annulation à condition que le motif soit justifié

FORMALITÉS :

Pour les ressortissants français : carte d'identité ou passeport **en cours de validité valables 3 mois après la date de retour prévue**. Pour les autres nationalités, merci de vous rapprocher de votre ambassade.

Vous devrez fournir au comité une photocopie de votre pièce d'identité valide, carte nationale d'identité ou passeport de moins de 10 ans au moins 3 mois avant le départ.

Une « attestation de voyage » peut vous être fournie si votre mairie refuse de refaire votre carte d'identité sous prétexte qu'elle encore valable après 10 ans.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables aux heures de bureau du comité
2 rue Lescouvé 80000 AMIENS ou sur le site de l'association www.hauts-de-france@ffrandonnee.fr



Hauts-de-France
Nord-Pas-de-Calais-Picardie

FFRandonnée Hauts de France

Maison des Sports - 2 Rue Lescouvé

80000 AMIENS - 03 22 41 08 27

Hauts-de-france@ffrandonnee.fr

Assurance R.C.P.

WTW France – Département Sport et événement –
Tour Helda 52 avenue du Général de Gaulle- CS10427-
92800 Puteaux

Tél : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com

Ct n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des
Trois Fontanot 92000 Nanterre - Tel 33(0)9 69 32 12 36
ct. n° 4000716162 /1

